

SIDACTION

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 10 mars 1998

228, rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

SIDACTION

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 10 mars 1998

228, rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SIDACTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

SIDACTION

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

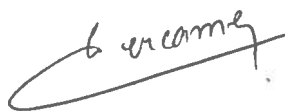
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 8 juin 2016

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Vercamer', with a large, sweeping loop at the end.

Jean-Pierre VERCAMER

Bilan de Sidaction

au 31 décembre 2015

ACTIF	BRUT	amortissements et provisions	NET	Net 2014
Actif immobilisé	1 829 648	530 411	1 299 237	1 287 555
<i>Immobilisations incorporelles</i>	220 612	160 927	59 686	107 570
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 500 759	369 484	1 131 275	1 128 042
<i>Immobilisations financières</i>	50 793		50 793	51 943
<i>Immobilisations en cours</i>	57 483		57 483	
Actif circulant	5 983 143		5 983 143	5 587 842
Stocks	43 589		43 589	49 144
Avances et acomptes versés	18 283		18 283	1 529
Créances				1 024 418
Autres	556 995		556 995	184 693
Valeurs mobilières de placement	4 153 963		4 153 963	3 124 941
Disponibilités	1 210 313		1 210 313	1 203 118
Comptes de régularisation	143 037		143 037	222 293
Charges constatées d'avance	143 037		143 037	222 293
TOTAL ACTIF	7 955 827	530 411	7 425 416	7 097 689
Stock de legs en cours	2 423 720			
PASSIF	BRUT		NET	Net 2014
Fonds propres	3 873 331		3 873 331	2 070 665
<i>Réserves statutaires</i>	46 175		46 175	46 175
<i>Autres réserves</i>	3 827 156		3 827 156	2 024 490
Résultat de l'exercice	392 997		392 997	1 427 882
Provisions pour risques et charges	40 000		40 000	81 310
Fonds dédiés	169 097		169 097	459 455
Dettes	2 403 291		2 403 291	2 242 637
<i>Concours bancaire</i>				
<i>Dettes fournisseurs</i>	735 344		735 344	1 191 583
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	790 425		790 425	890 356
<i>Autres dettes</i>	877 522		877 522	160 698
Comptes de régularisation	546 700		546 700	815 741
<i>Produits constatés d'avance</i>	546 700		546 700	815 741
TOTAL PASSIF	7 425 416		7 425 416	7 097 689

Compte de résultat de Sidaction

au 31 décembre 2015

	2015	2014
	12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	16 894 177	18 616 674
<i>Ventes de marchandises</i>	(42 721)	696 328
<i>Subventions d'exploitation</i>	1 468 995	1 293 082
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	81 310	6 058
<i>Dons, droits et autres produits</i>	15 386 592	16 621 206
Charges d'exploitation	16 399 318	17 196 609
<i>Charges courantes et de collecte</i>	4 973 085	5 298 502
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	294 240	337 338
<i>Salaires et traitements</i>	1 888 878	2 073 222
<i>Charges sociales</i>	932 874	983 183
<i>Dotations aux amortissements</i>	68 132	59 789
<i>Dotations aux provisions</i>	40 000	0
<i>Financements versés</i>	7 909 370	8 104 693
<i>Autres charges</i>	292 738	339 882
RESULTAT D'EXPLOITATION	494 859	1 420 065
Produits financiers	2 929	8 438
<i>Produits nets sur cession de SICAV</i>	595	2 355
<i>Autres produits financiers</i>	2 334	6 083
Charges financières	14	1
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	14	1
RESULTAT FINANCIER	2 915	8 437
Produits exceptionnels	0	1 180
<i>Produits sur opérations de gestion</i>	0	1 180
Charges exceptionnelles	20 350	1 800
<i>Charges sur opérations de gestion</i>	20 350	1 800
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(20 350)	(620)
SOLDE INTERMEDIAIRE	477 424	1 427 882
Résultat intermédiaire	477 424	1 427 882
Report des ressources affectées	84 670	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	169 097	
Résultat Net	392 997	1 427 882
<i>Total des produits</i>	16 981 776	18 626 292
<i>Total des charges</i>	16 588 779	17 198 410

Annexes aux comptes de Sidaction

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 ;
- Règlement N°99-01 du CRC relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des couts historiques dans le respect de la continuité de l'exploitation et de la permanence des méthodes.

Informations relatives au Bilan

ACTIF

Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Total au 31/12/14	Acquisitions 2015	Diminutions 2015	Total au 31/12/15
220.612 €			220.612 €

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/14	Dotations 2015	Diminutions 2015	Total au 31/12/15
113.043 €	47.884 €		160.927 €

Immobilisations corporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 5 ans pour les travaux et les imprimantes
- 3 ans pour le mobilier de bureau
- 3 ans pour les ordinateurs fixes
- 2 ans pour les ordinateurs portables.

Construction de l'association

Total au 31/12/14	Acquisitions 2015	Diminutions 2015	Total au 31/12/15
1.090.997 €			1.090.997 €

(Non amortissable – œuvre d'art)

Installations du siège de l'association

Valeurs brutes

Total au 31/12/14	Acquisitions 2015	Diminutions 2015	Total au 31/12/15
202.840 €			202.840 €

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/14	Dotations 2015	Diminutions 2015	Total au 31/12/15
201.296 €	1.543 €		202.839 €

Matériel informatique

Valeurs brutes

Total au 31/12/14	Acquisitions 2015	Diminutions 2015	Total au 31/12/15
214.994 €	15.329 €	59.340 €	170.983 €

(Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/14	Dotations 2015	Diminutions 2015	Total au 31/12/15
181.432 €	17.896 €	59.340 €	139.988 €

Mobilier de bureau

Valeurs brutes

Total au 31/12/14	Acquisitions 2015	Diminutions 2015	Total au 31/12/15
27.787 €	8.152 €		35.939 €

(Amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

Total au 31/12/14	Dotations 2015	Diminutions 2015	Total au 31/12/15
25.848 €	808 €		26.656 €

Immobilisations financières

Ce montant correspond principalement au dépôt de garantie versé par l'association pour ses locaux administratifs. Il s'agit donc de créances à plus d'un an.

Stocks

Les stocks s'élèvent à 43.589 euros à la fois pour la boutique et pour les opérations régionales.

Avances et acomptes versés

Les avances et acomptes versés s'élèvent à 18.283 euros.

Autres créances

Les autres créances d'un montant de 556.995 euros correspondent notamment à :

- Des produits à recevoir pour 427.285 euros
- ANRS pour 127.420 euros
- Créances diverses pour 2.290 euros

Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

Le stock de valeurs mobilières de placement constaté au 31 décembre 2015 représente une valeur liquidative totale de 4.153.963 euros.

La plus value latente de fin d'année est non significative.

Disponibilités

Les disponibilités sont constituées :

- des valeurs à l'encaissement de dons reçus au mois de janvier 2016 mais datés de l'année 2015 pour un montant de 468.377 euros,
- des comptes bancaires et postaux courants de l'association qui affichent une valeur globale de 741.559 euros
- de la caisse pour un montant de 377 euros.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 143.037 euros. Il s'agit :

- des contrats d'abonnement et de maintenance courant sur plusieurs exercices, des assurances et des loyers du premier trimestre, pour un montant de 111.400 euros.
- des voyages 2016 réglés en 2015 pour 11.587 euros
- des charges de communication (conseils et opérations régionales 2016) pour 11.026 euros
- autres charges diverses pour 9.024 euros

PASSIFFonds propres

La dotation statutaire de 46.175 euros est maintenue. La réserve votée par l'Assemblée Générale en 1998 (1.524.490 euros) a été augmentée d'une partie du résultat 2007 pour 500.000 euros par l'Assemblée Générale en 2008, puis augmentée de 1.427.882 euros par l'Assemblée Générale de 2015.

De plus, en 2015, le solde des comptes de fonds dédiés correspondant aux affectations successives de résultats au cours des exercices précédents, a été transféré au compte de réserves.

Elle s'élève à 3.827.156 euros.

Le résultat 2015 en excédent de 392.997 € se trouve sur la ligne « Résultat de l'exercice » au passif du bilan.

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires	46.175	0	0	46.175
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves	2.024.490	1.802.666		3.827.156
TOTAL FONDS PROPRES	2.070.665	1.802.666	0	3.873.331

Provisions pour risques et charges

L'association comptabilise une provision pour litige lorsque le risque est considéré comme probable, et peut être raisonnablement évalué sur la base des informations disponibles à la date de clôture.

Total au 31/12/14	Dotations 2015	Reprises 2015	Total au 31/12/15
81.310 €	40.000 €	81.310 €	40.000 €

Fonds dédiés :

Est constatée en Fonds dédiés la partie des ressources non consommées à la clôture relative au Fonds de dotation Pierre Bergé. Le financement du fonds allouant ce financement aux organismes de recherche et aux associations travaillant sur la prévention et le prise en charge des malades.

Dettes

Les dettes fournisseurs (735.344 €) correspondent à des frais du dernier trimestre 2015 dont le règlement interviendra en 2016 (397.993 €), à des factures non parvenues (337.351 €).

Les autres dettes (877.522 €) se répartissent en engagements envers nos partenaires (69 862 €), en legs en cours de réalisation (805.196 €) et en créditeurs divers (2.464 €).

Les dettes fiscales, sociales et autres dettes (790.425 €) correspondent :

- aux charges salariales du quatrième trimestre 2015, réglées en 2016 (204.347 €)
- à des remboursements CPAM (359 €)
- des tickets restaurant (- 3.068 €)
- aux charges fiscales 2015, réglées en 2016 (12.707 €)
- aux provisions pour congés payés (572.650 €)
- autres salaires (3.430 €)

Toutes les dettes sont d'échéance à moins d'un an.

Produits constatés d'avance

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année est comptabilisée en Produits constatés d'avance.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 546.700 €. Il s'agit de produits encaissés en 2015 pour des projets 2016 correspondant à :

- une subvention de l'Agence Française de Développement pour 135.800 €
- une subvention Mairie de Paris pour 220.000 €
- des fonds reçus dans le cadre du Diner de la Mode 2016 pour 186.000 €
- Larreture pour 4.900 €

Engagements hors bilan

Missions sociales

Dans la procédure d'attribution de financements, les engagements du Conseil d'Administration ne deviennent exécutoires qu'à compter de la signature d'une convention de financement avec le tiers destinataire des fonds. Toutefois, il a paru utile de faire figurer ici l'ensemble des décisions du Conseil d'Administration portant sur les financements. En 2015, les engagements sont donc les suivants :

	Fonds Prévention et Aide aux malades	Fonds Recherche
Solde des soutiens financiers à verser au 31/12/14	3.633.075	5.723.380
Engagements nouveaux de l'exercice 2015	3.171.056	2.966.185
Versements effectués durant l'exercice 2015	3.722.341	4.171.017
Reliquats affectés aux versements 2015	40.205	
Solde des soutiens financiers au 31/12/15	3.041.585	4.518.548

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et soins et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation des produits

Les opérations de ventes de marchandises se composent :

- des retours sur l'album Kiss and Love pour - 52.600 €
- de la boutique sur notre site pour 9.377 €
- des abonnements à Transversal pour 502 €

Les subventions d'exploitation (1.468.995€) se composent :

- des subventions de l'Agence Française de Développement (952.729 €) dans le cadre des projets internationaux,
- des subventions de la Direction Générale de la Santé (90.000 €) et du Ministère de la Justice (24.500 €) dans le cadre des projets de prévention et d'aide aux malades en France,
- une subvention de la Mairie de Paris (290.000 €),

- des subventions Expertise France et Fonds Mondial (87.839 €)
- une subvention Unitaïd (17.942 €)
- autres subventions (5.985 €)

Les reprises sur provisions (81.310 €) concernent :

- deux procédures d'appel,

Les autres produits soit 15.386.592 € concernent :

- les redevances, droits d'auteurs et de reproduction pour 152.277 €,
- les dons du public (10.825.537 €),
- les produits des différentes opérations de collecte et de mécénat (3.176.533 €),
- les produits des legs encaissés durant l'exercice ainsi que des assurances vie :

Lors du débouclage définitif du dossier des legs ou de donations, le montant de la vente est comptabilisé au compte de produit correspondant et les charges ayant été engagées pour l'acquisition du bien pendant la transmission viennent diminuer ce produit.

Le montant ainsi passé dans les comptes en 2015 s'élève à 765.741 €,

- les partenariats media (102.497 €)
- les cotisations des membres (980 €),
- les produits divers de gestion (363.026 € dont 306.682 € de restitutions de nos partenaires).

Les produits financiers (2.929 €) concernent les plus values et intérêts générés par les placements à court terme de la trésorerie de l'association pour 595 € et d'autres produits financiers à hauteur de 2.334 €.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles correspondent au règlement d'une procédure judiciaire pour 20.350 €.

Remboursements des frais aux administrateurs

En 2015, Sidaction a pris en charge les frais engendrés par la participation aux Conseils d'Administration et Assemblée Générale des administrateurs pour un montant de 27.545 euros. Ces frais correspondent essentiellement aux déplacements des membres du collège international.

Valorisation des dons et apports en nature

Conformément à la recommandation en 2008 de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), nous avons évalué les concours bénévoles et les ressources en nature dont bénéficie Sidaction.

Le bénévolat

Pour l'instruction des demandes de financement émanant des associations, des laboratoires de recherche ou des jeunes chercheurs, et du secteur des

soins, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida dans le processus d'attribution des fonds collectés auprès du public. Ils interviennent en amont des réunions de comité pour expertiser les dossiers de demande de financement et se réunissent en sessions plénières pour examiner les projets présentés ou en comité restreint pour l'évaluation des projets soutenus, les demandes de report ou de modification d'affectation de financements, les demandes d'aide d'urgence ou les demandes de financement exceptionnel.

Au 31 décembre 2015, le Comité Associatif Sida chargé d'instruire les dossiers d'aide aux malades déposés par les associations françaises comptait 28 membres.

Le Comité Scientifique et Médical chargé d'instruire les dossiers de recherche scientifique et médicale et les demandes de jeunes chercheurs comptait 28 membres et le Comité Qualité de Vie et Qualité des Soins 16 membres.

Le Comité International chargé d'instruire les dossiers des associations étrangères dans le cadre de l'appel d'offre international, des appels à projets Homosexuels en Afrique, Ethique et populations exclues comptait 21 membres, dont 8 membres chargés d'instruire les demandes du programme GRANDIR – VIH Pédiatrique, et le Comité Formation chargé d'instruire les demandes de programmes de « Formation dans les pays en développement » 13 membres.

Chaque dossier est expertisé par 2 à 3 instructeurs, le temps d'expertise étant de 1 à 3 heures, selon le type de projet présenté. Compte tenu du nombre de dossiers étudiés, que ce soit pour une demande de financement ou une évaluation, le temps que les experts ont consacré à l'examen des financements accordés par Sidaction est estimé en 2015 à :

- 1.500 heures de travail pour les experts du Comité Associatif Sida,
- 1 034 heures de travail pour les experts du Comité Scientifique et Médical,
- 212 heures de travail pour les experts du Comité Qualité de vie et qualité des soins,
- 460 heures de travail pour les experts du Comité International,
- 152 heures de travail pour les experts du Comité Formation.

Différents experts sont aussi sollicités dans le cadre des missions menées par Sidaction, pour participer à des groupes de travail et de réflexion, comme le groupe expert prison. En 2015, ils ont effectué 95 heures de travail bénévole.

Enfin, les experts des différents comités et notamment les présidents sont régulièrement sollicités pour participer aux opérations de communication menées par l'association. Ils y ont consacré 193 heures en 2015.

La diversité des situations professionnelles et personnelles de chacune de ces personnes, qui apportent toutes une expertise de qualité, ne permet pas de valoriser financièrement ces 3.646 heures de travail qui nous sont offertes.

Par ailleurs, Sidaction a fait appel au bénévolat dans le cadre de l'organisation des opérations collecte et de communication et en soutien occasionnel pour les différents services de Sidaction. Nous avons choisi de valoriser chaque heure de bénévolat offerte au SMIC horaire.

La générosité de 3.000 bénévoles, dans le cadre de l'opération Sidaction médias 2015 pour assurer la réception des appels des téléspectateurs souhaitant faire une promesse de don, a apporté 5.610 heures de réponse téléphonique à l'association valorisées pour un total de 84.750 euros.

Toujours dans le cadre de la collecte de fonds, nous avons également organisé différentes opérations (Dîner de la mode, Candle Light day...) durant lesquelles nous avons fait appel à des bénévoles pour un nombre total de 492 heures. Cela représente un apport de 7.432 euros.

Les prestations et dons en nature

Le Sidaction médias, qui permet de collecter un quart environ des ressources annuelles de l'association, ne pourrait exister sans la générosité de nos partenaires, qu'il s'agisse des 22 médias qui pendant trois jours ouvrent leurs antennes à Sidaction, des entreprises qui mettent à notre disposition leurs plateaux téléphoniques pour la réception des promesses de dons, ou des réseaux d'affichages, titres de presse et sites internet qui diffusent notre campagne d'appel aux dons.

Il est impossible d'évaluer précisément la valeur des gratuités dont nous bénéficions, faute de référence, aucune opération de ce type n'étant menée par le secteur lucratif. Pour l'année 2015, nous pouvons valoriser une partie de ces gratuités pour un montant total de 978.763 euros uniquement dédiés à la diffusion de la campagne d'appel à dons.

Nous avons aussi bénéficié de gratuités pour l'organisation du Dîner de la mode pour un montant de 77.427 euros.

Pour le lancement de l'album Kiss and Love, il a été constaté des gratuités pour 46 650 €.

Dans le cadre du concours VIH Pocket Film, nous avons bénéficié de 30.183 € de gratuités.

Tous les dons en nature ont été valorisés au coût réel de la prestation ou du bien lorsque nous avons l'information, ou au coût d'une prestation ou d'un bien équivalent.

Information sur la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Sidaction sont le Président, la Vice-présidente et le Trésorier. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de l'association Sidaction.

Information sur les 5 plus hautes rémunérations

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à 326.040 euros.

Information sur les provisions pour indemnités de départ à la retraite des salariés

L'application des modalités du droit du travail pour le calcul des provisions d'indemnités qui seraient dues aux salariés de l'association au titre de leur départ à la retraite détermine une somme dont l'impact est négligeable pour l'exercice 2015. Aucune provision n'a donc été constatée pour ce poste.

Le calcul basé sur un taux de revalorisation des salaires de 1%, un taux d'actualisation de 2,03%, un taux de turnover appliqué par tranche d'âge et un âge de départ à la retraite de 62 ans, donne un résultat de 177 K€.

La hausse du taux d'actualisation en 2015 et le départ de salariés à forte ancienneté sont les causes principales de la baisse du montant de l'indemnité.

Modification de la composition du personnel

Catégorie.	Effectif au 31/12/14	Entrées (1)	Départs (1)	Effectif au 31/12/15
Non-cadres	7 CDI 1 CDD	0 CDI 5 CDD	3 CDI 3 CDD	4 CDI 3 CDD
Cadres	33 CDI	5 CDI	4 CDI	34 CDI
TOTAL	41	10	10	41*

(*) correspondant à 40 Equivalent Temps Plein.

(1) Y compris les passages d'un statut non-cadre à cadre, ou les transformations de CDD en CDI.

Information sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2015 est de 22.800 euros au titre du contrôle légal et de 72.051 euros au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées au contrôle des conventions programmes.

Information sur les legs et donations à encaisser

ANNÉES CA	Nombre de dossiers acceptés	Reste à encaisser
2006	2	3 400 €
2007	2	3 500 €
2008	1	110 000 €
2011	3	7 500 €
2012	4	75 100 €
2013	4	325 120 €
2014	11	1 840 600 €
2015	5	58 500 €
TOTAL	32	2 423 720 €

Les assurances vie encaissées en 2015

<u>Numéro du dossier</u>	<u>Montant encaissé</u>
14/006/A	8 000
14/009/A	941
14/010/A	149 974
15/001/A	232 289
15/002/A	9 348
15/003/A	14 085
15/004/A	1 718
15/005/A	8 217
15/006/A	2 011
15/007/A	7 381
15/008/A	9 646
15/009/A	96
15/010/A	11 649
15/011/A	5 859
15/012/A	13 119
15/014/A	57 273
15/015/A	2 094
15/016/A	7 176
15/018/A	18 870
Total	559 746

Les legs et donations encaissées en 2015

<u>Numéro du dossier</u>	<u>Nature du legs ou de la donation</u>	<u>Montant encaissé</u>
06/005/L	Bien immobilier	747
11/004/L	Bien immobilier	25 516
11/005/L	Leg universel	6 117
11/007/L	Liquidités	1 500
12/001/L	Immeuble	17 769
13/006/L	Liquidités	35
12/006/L	Liquidités	3 093
13/002/L	Liquidités	25 397
13/008/L	Bien immobilier	114 097
14/002/L	Liquidités	1 000
02/006/L	Liquidités	10 724
Total		205 995

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public au 31 décembre 2015

EMPLOIS		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2015	RESSOURCES		Survi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2015
		Emplois de 2015 Compte de résultat			Ressources collectées sur 2015 Compte de résultat
1- Missions sociales		11 841 922	8 575 369	11 861 390	11 861 390
1-1 Réalisées en France		2 581 190	1 869 175	10 823 085	10 823 085
Actions réalisées directement		5 507 515	3 968 281	754 270	754 270
Versements à d'autres organismes agissant en France				11 471	11 471
1-2 Réalisées à l'étranger		1 351 362	978 593		
Actions réalisées directement		2 401 855	1 739 310	272 584	272 584
Versements à d'autres organismes					
2- Frais de recherche de fonds		3 415 341	2 473 228	2 997 382	2 997 382
Frais d'appel à la générosité du public		2 888 017	2 473 228	1 468 995	1 468 995
Frais de recherche de fonds privés		527 324		488 028	488 028
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3- Frais de fonctionnement		1 122 420	812 803		
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE		16 379 682	11 861 390	16 815 798	16 815 798
II DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS		40 000		81 310	81 310
III ENGAGEMENTS A REALISER		169 057		84 670	84 670
IV EXCEDENT DE RESOURCES DE L'EXERCICE		392 996,90		0	0
V TOTAL GENERAL		16 981 778		16 981 778	16 981 778
Part de acquisitions d'immobilisations ou de services financés par les ressources collectées auprès du public					
Neutralisation des dotations aux amortissements et des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			11 861 390		11 861 390
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Bénévoles				92 182	92 182
Prestations en nature				1 133 023	1 133 023
Dons en nature				1 225 205	1 225 205
Total		1 225 205		Total	

Notes sur le compte d'emploi annuel des ressources collectées par Sidaction

Règles et méthodes d'établissement du CER

Le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable à compter du 1^{er} janvier 2009. Il s'agit du 6^{ème} exercice d'application par l'association Sidaction.

Le CER est établi sur base du compte de résultat avant affectation du résultat.

A compter de l'exercice 2015, Sidaction a procédé à une modification du calcul de ses ratios validé par une décision du CA du 3 mars 2016.

Une partie des coûts de sensibilisation, jusqu'à présent intégrés dans les frais de recherche de fonds, est désormais affectée en mission sociale selon des pourcentages de répartition raisonnables.

A- Note sur les emplois

La nouvelle présentation du CER fait apparaître les charges totales de l'année et la part financée par les ressources collectées auprès du public. Le total des emplois est de 16.379.682 euros.

1- Information sur les missions sociales

Conformément aux statuts de Sidaction, les missions sociales se définissent comme suit :

« Sidaction mène des actions de lutte contre le sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches. L'association soutient la réalisation de nouvelles actions et le développement et l'extension des actions entreprises à cette fin. »

Avec le cadre normalisateur du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), les missions sociales sont réparties entre :

- les actions réalisées en France
- les actions réalisées à l'étranger

et en deux secteurs d'activités distincts :

- les actions menées directement par Sidaction,
- les versements à d'autres structures associatives ou de recherche menant des actions de lutte contre le sida.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

Actions réalisées directement

Les programmes en France soutenus par Sidaction pour un montant total de 2.581.190 euros se décomposent comme suit :

- 742.261 euros pour les actions d'information, de prévention et d'aide aux malades en France dans le cadre des missions DFA, Milieu carcéral, Prévention jeunes, Prévention gay

- 558.486 euros pour les actions en direction de la recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie des malades et des soins menées en France ou portées par des structures de recherche basées en France dans le cadre des missions Sciences sociales, Qualité de vie et qualité des soins, Recherche dans les PED et Jeunes chercheurs,
- 1.280.442 euros pour l'information et les événements d'échange et de visibilité, tels que le magazine Transversal ou les Essentiels, le journal Ensemble. En plus de ces éléments, une partie des frais jusqu'à présent compris dans les frais de recherche de fonds ont été affectés en actions de sensibilisation ; il s'agit en particulier des frais suivants : les frais de fonctionnement du service Communication (pôle media,...) à 50%,
- La collecte de rue (street marketing) dont la moitié des dépenses sont de la mobilisation à 50%,
- Les opérations régionales à 25%,
- Les frais d'organisation du Sidaction media hors collecte de fonds (plan media, montage de la campagne, web, les partenariats) à 50%.

Les actions menées en propre par Sidaction regroupent les coûts directs et indirects affectés aux missions sociales qui disparaîtraient, conformément à la réglementation, si la mission sociale n'était pas réalisée.

Ces coûts se répartissent en 3 grandes familles :

- les coûts directs des missions

Ce sont les achats, les prestations de services, les frais de déplacements, les frais d'audit et les salaires et charges sociales des chargés de missions.

- le suivi des financements, conseil et formation

Ce sont les coûts d'instruction et de suivi des projets financés (réunion des comités, suivi des structures financées) et les coûts des salaires et charges et des frais généraux directs des services de programmes (associatifs, scientifiques et internationaux), hors frais liés aux missions conduites en propre par l'association.

- Les frais indirects des actions réalisées

Cette rubrique comprend un pourcentage des frais de structure, principalement des frais généraux liés au bâtiment et au matériel. La clé de répartition de ces frais de structure est les m² de bureaux utilisés par service et projet. Chaque année, le tableau des m² est revu en fonction des embauches et départs et des nouvelles répartitions des locaux.

Versements à d'autres organismes agissant en France

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida en France, que ce soit pour les programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, pour la recherche scientifique et médicale et les projets d'amélioration de la qualité de vie des malades, ou la participation au financement de conférences.

Les financements des programmes en France se répartissent comme suit :

	Versements effectués en 2015
Financements aides aux malades	2 549 522

- Appel d'offres	1 868 111
- Appel à projet Départements Français d'Amérique	179 300
- Appel à projet en milieu carcéral	216 636
- Appel à projet Prévention Gay	285 475
Financements jeunes chercheurs	1 124 543
Aides aux équipes de recherche	1 533 450
Amélioration de la qualité de vie	300 000
TOTAL FINANCEMENTS "France"	5 507 515

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

Actions réalisées directement

Les programmes à l'étranger soutenus par Sidaction sont l'ensemble des programmes menés en Afrique, en Asie et en Europe de l'Est gérés par le service des programmes internationaux et portent sur :

- le développement de nos actions à l'international,
- les actions de lutte contre le sida menées dans les pays en développement ou en transition,
- le soutien aux conférences internationales de lutte contre le sida.

Ces actions s'élèvent à 1.351.362 euros et regroupent les missions :

- Formation dans les PED,
- Populations stigmatisées,
- Enfants,
- Médicaments,
- Financements exceptionnels,
- Gestion finance

ainsi que les lignes Urgence, plaidoyer et la mise en place de nouveaux projets.

Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida de prévention et d'aide aux malades et de recherche dans les pays en développement ou en transition, ou la participation au financement de conférences.

Les financements des programmes à l'international se répartissent comme suit :

	Versements effectués en 2015
Financements aides aux malades et recherche	2 136 280
- Appel à projets international	868 050
- Appel à projets Populations stigmatisées	475 000
- Appel à projets Enfants	793 230
Financements 'Formation PED'	265 575
TOTAL FINANCEMENTS "International"	2 401 855

2 - Information sur les frais de recherche de fonds

Les coûts affectés aux frais de recherche de fonds s'élèvent à 3.415.341 euros et sont répartis en :

- Frais d'appel à la générosité du public
- Frais de recherche de fonds privés

2.1 Frais d'appel à la générosité du public

Cette rubrique comprend tous les coûts directs liés aux appels à dons (conception, réalisation et diffusion de mailing, newsletters, organisation de l'événement Sidaction médias...), au traitement des dons (émission de reçu fiscaux, base de données, frais financiers...), ainsi que les frais liés à la communication institutionnelle à destination principalement des donateurs (site internet, rapport d'activité) ou des notaires et du grand public dans le cadre de la politique de développement des legs.

Le Sidaction médias a engendré des coûts à hauteur de 876.823 euros, comprenant les frais des opérations de marketing direct menées en parallèle de l'opération et y prenant appui pour susciter les dons (497.910 euros).

Les coûts directs d'appel à la générosité publique représentent un total de 2.888.017 euros. Ils se décomposent, en plus des 876.823 euros des coûts d'organisation du Sidaction médias, en :

- coûts d'appel à la générosité publique (1.507.517 euros),
- coûts d'appel à la générosité publique sur le web (201.569 euros),
- coûts de compte-rendu aux donateurs et aux partenaires de l'association et coûts « relations médias » (155.233 euros),
- coûts de traitement des legs et de communications auprès des notaires et du grand public (78.149 euros).

Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi les frais de fonctionnement directs du service collecte et communication, achats de biens et de services, frais de participation à des conférences, salaires et charges, le pourcentage de répartition des frais de structures, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux, ainsi que les frais de communication tels que les relations presse et la communication institutionnelle.

Les frais indirects s'élèvent à 68.726 euros et se composent de la répartition des frais de fonctionnement de la structure.

2.2 Frais de recherche de fonds privés

Cette rubrique comprend les frais liés à la recherche de partenariats d'entreprises et de mécénats, à la boutique, aux événements de prestige et aux soirées organisés tels que le Dîner de la mode et les Chefs solidaires (achats de matériel, frais de logistique et d'organisation, conception, fabrication et diffusion de documents...).

Les coûts directs des autres activités liées à la collecte de fonds représentent un total de 527.324 euros dont 183.227 euros pour l'organisation du Dîner de la mode de janvier 2015, 70.078 euros consacrés aux Opérations régionales, 50.817 euros en frais de gestion des partenariats, 23.202 euros de frais divers et 200.000 euros liés à l'album Kiss and Love.

2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Nous n'avons pas de frais directement liés à la recherche de subventions et autres concours publics.

3- Information sur les frais de fonctionnement

Sont affectés aux frais de fonctionnement toutes les charges relatives à la gouvernance de l'association (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des administrateurs, assurances des membres des différentes instances), au service administratif et financier (frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, frais du service juridique, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales, frais financiers non directement liés aux missions sociales ou aux opérations de collecte...), à la direction générale (missions, déplacements et salaires), ainsi que la part des charges de structures affectées au service administratif et financier et à la direction générale, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'association, pour son administration, est de 1.122.420 euros.

B- Note sur les affectations par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2015

La présentation du Compte d'emploi annuel des ressources (CER) appelle à un traitement différencié des emplois en fonction de l'origine des fonds qui ont permis leur financement. En dehors des frais directement liés à la générosité du public et de ceux qui en sont totalement exclus, il est déterminé une clé de répartition de l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emplois qui est calculée sur la base du pourcentage des emplois réalisés par rapport au budget global de Sidaction.

Ainsi, les ressources de Sidaction issues de la générosité du public sont affectées de façon homogène aux emplois qui n'ont pas de financement dédié.

1. Missions sociales financées par la générosité du public

Le pourcentage de réalisation des missions sociales par rapport au budget global de Sidaction est le même que celui financé par la générosité du public. Pour l'année 2015, les missions sociales représentent 72,3 % de l'activité générale, soit 8.575.359 euros financés par la générosité du public.

Seules certaines recettes, issues des financeurs publics et de financeurs privés, essentiellement un fonds de dotation et des fondations d'entreprise, font l'objet d'un fléchage précis en termes d'emploi. Les emplois prévus dans ces conventions de financement ont un suivi spécifique en comptabilité analytique, et sont donc exclus de la partie financée par la générosité du public.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

Actions réalisées directement

Les actions en France financées par la générosité du public s'élèvent à 1.892.281 euros soit :

- 544.155 euros pour les actions d'aide aux malades et de prévention,
- 409.429 euros pour les actions de recherche scientifique et médicale,
- 938.697 euros pour les événements d'échanges, de visibilité et de sensibilisation.

Versements à d'autres organismes agissant en France

Les versements en France financés par la générosité du public s'élèvent à 4.037.581 euros soit :

- 1.869.065 euros pour des structures menant des actions d'aide aux malades et de prévention,
- 2.168.516 euros pour des structures menant des actions de recherche scientifique et médicale,

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

Actions réalisées directement

Les actions à l'étranger financées par la générosité du public s'élèvent à 990.689 euros.

Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Les versements à l'étranger financés par la générosité du public s'élèvent à 1.760.810 euros.

2. – Frais de recherche de fonds financés par la générosité du public

Pour l'année 2015, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public représentent 20,9 % de l'activité, soit 2.473.228 euros.

3. – Frais de fonctionnement financés par la générosité du public

Une fois les frais de missions sociales et de recherche de fonds totalement financés, nous avons affecté une partie du fonctionnement sur les fonds restant issus de la générosité du public. Ils s'élèvent à 812.803 euros et représentent 6,8 % de l'activité.

C- Information sur les dotations aux provisions (II)

Une provision pour risque et charge à hauteur de 40.000 euros a été constatée dans les comptes 2015.

D- Engagements à réaliser (III)

Les engagements à réaliser correspondent à la partie non consommée de subventions reçues et constatée en fonds dédiés.

E- Note sur les ressources

La réglementation pour l'établissement du CER fait une distinction entre les fonds directement collectés auprès du public et ceux issus d'opérations de collectes et autres ressources de l'association. Le total des ressources est de 16.815.796 euros.

1. - Information sur les ressources collectées auprès du public

Durant l'exercice 2015, les opérations faisant appel à la générosité publique ont permis de collecter 11.861.390 euros auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales.

Conformément à l'article 19 des statuts de Sidaction qui précise : « Les ressources nettes collectées par l'association après déduction des frais de gestion et de collecte des fonds sont réparties par le conseil d'administration à raison de :

* 50 % pour financer des travaux de recherche et d'amélioration de la qualité de la vie des personnes atteintes par l'infection à VIH en France et à l'étranger,

* 50 % pour financer des activités d'information, de prévention, d'entraide et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches, en France et à l'étranger. »,

toutes les ressources de Sidaction sont réputées affectées.

1.1 Information sur les dons et legs collectés

Dons manuels affectés

Les dons collectés auprès de particuliers s'élèvent à 10.823.065 euros et se décomposent comme suit :

- 3.091.699 euros ont été collectés à l'occasion du Sidaction médias des 27,28 et 29 mars 2015, contre 3.832.857 euros pour l'opération organisée en 2014,
- 6.939.895 euros sont issus des opérations de marketing direct contre 6.991.869 euros pour 2014. Ces opérations ont utilisé le fichier des donateurs¹ issu des campagnes de collecte de fonds menées par l'association de 1994 à 2015, ,
- 791.471 euros proviennent de la collecte web.

Legs et autres libéralités affectés et non affectés

Au cours de l'année 2015, nous avons encaissé 765.741 euros dont 11 471 € en affectés et 754 270 € en non affectés, provenant de

- 11 legs (205.995 euros),
- 19 assurances-vie (559.746 euros)

1.2 Information sur les autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Les Opérations régionales s'élèvent à 272.584 euros.

¹ Ce fichier a été enregistré sous le numéro 456932 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, en date du 6 août 1996. Il répond aux exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

2 - Information sur les autres fonds privés

Les autres fonds privés regroupent l'ensemble des opérations de collecte de Sidaction hors appel à la générosité du public. Ils s'élèvent à 2.997.382 euros et se décomposent comme suit :

- 1.293.263 euros proviennent du Fonds de dotation Pierre Bergé,
- 1.034.274 euros proviennent des mécénats et partenariats d'entreprises tels qu'avec la Fondation Mac (230.000 euros), la Fondation Areva (12.650 euros), la société Sucres et Denrées (200.000 euros), des partenariats dans le cadre du Sidaction media 2015 (428.177 euros), BNP (29.769 euros), Monnaie de Paris (40.000 euros), industrie pharmaceutique (45.000 euros), autres (48.678 euros),
- Les dons collectés auprès de sociétés se composent des dons issus des opérations de collecte auprès du public au niveau national ou régional. Ils s'élèvent à 669.845 euros (Dîner de la Mode).

3. - Information sur les subventions et autres concours publics

Dans le cadre des missions menées en propre par Sidaction, nous faisons des demandes de subventions auprès des organismes publics. En 2015, nous avons obtenu les subventions suivantes pour un montant total de 1.468.995 euros dont notamment :

- 952.728 euros de l'Agence Française de Développement (AFD) pour les programmes Grandir et DAS, en partenariat avec Initiative Développement,
- 90.000 euros de la Direction Générale de la Santé (DGS) pour les programmes dans les Départements Français d'Amérique (DFA) et la mission Milieu carcéral,
- 24.500 euros du Ministère de la Justice pour la mission Milieu carcéral,
- 290.000 euros de La Mairie de Paris,
- 21.918 euros d'Expertise France,
- 83.863 euros d'UNITAID,
- 5.986 euros de divers

4. - Information sur les autres produits

Les autres produits s'élèvent à 488.028 euros. Ils se décomposent notamment en :

- 502 euros d'abonnements au magazine Transversal et au journal Ensemble,
- 9.378 euros de ventes de la boutique,
- 364.007 euros de produits de gestion dont 306.682 euros de restitutions de la part de nos partenaires, 980 euros de cotisations et 56.344 euros de produits de gestion courante,
- 2.929 euros de produits financiers qui concernent les plus values générées par les placements à court terme de la trésorerie de l'association,
- 163.813 euros ont été collectés grâce à l'action de Madame Line Renaud. Le fonds « Line Renaud » est constitué des ressources des albums vente et droits d'auteurs pour 152.277 euros et de recettes

de manifestations organisées au profit de l'Association (11.536 euros),

E- Information sur les reprises des provisions et amortissements (II)

Les reprises des provisions et amortissements s'élèvent à 81.310 € et concernent :

- des litiges prudhommaux,

F- Report des ressources affectées non utilisées

Cette présentation du CER a été prévue pour pouvoir suivre d'année en année les fonds issus directement de la générosité du public non affectés et non utilisés. Or dans le cas de Sidaction, du fait de notre obligation statutaire, l'ensemble de nos fonds est réputé affecté. A ce titre, le tableau des fonds dédiés est présenté ci-après.

Les reports des ressources affectées non utilisées sur l'exercice antérieur correspondent à la part des fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice.

G- Contributions volontaires en nature

Cette rubrique permet de suivre les contributions volontaires chiffrables dont bénéficient Sidaction au cours de l'année.

Les contributions volontaires en nature se décomptent comme suit :

- 92.182 euros de bénévolat
- 1.133.023 euros de prestations en nature

Elles sont affectées dans nos trois grandes familles de coûts, en fonction de la destination des contributions :

- 1.225.205 euros de frais de recherche de fonds

Les heures de bénévolat non chiffrables sont exclues du tableau.

La gouvernance de l'association Sidaction repose sur le Conseil d'administration composé de membres bénévoles, acteurs de la lutte contre le sida en France et à l'étranger, dans les domaines de la prévention, l'aide aux malades, la recherche et les soins médicaux.

Pour l'instruction des demandes de financement, et à travers la mise en place de groupes d'experts dans différents domaines, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida.

La diversité des situations professionnelles et personnelles de chacune de ces personnes, qui apportent toutes une expertise de qualité, ne permet pas de valoriser financièrement les 3.772 heures de travail qui nous sont offertes.

Notes sur les engagements non versés par Sidaction

Les engagements votés au bénéfice des actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades, et des programmes de recherche et d'amélioration de la qualité de vie et des soins restant à verser s'élèvent à 7.560.133 euros.

Pour les actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2015, pour 2.387.072 euros de financements associatifs. 2.509.317 euros ayant été versés en 2015, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2015 en tenant compte des reliquats s'établit à 2.399.951 euros.

Pour les programmes de recherche scientifique et médicale et d'amélioration de la qualité de vie et des soins des malades, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2015, pour 2.182.201 euros de financements jeunes chercheurs, aides aux équipes de recherche et qualité de vie/qualité des soins.

2.957.993 euros ayant été versés en 2015, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2015 en tenant compte des reliquats, s'établit à 3.876.916 euros.

Pour les programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement et en transition, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2015, pour 1.567.968 euros de financements.

2.426.050 euros ayant été versés en 2015, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2015, en tenant compte des reliquats s'établit à 1.283.266 euros.

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

	Solde restant à verser au 01/01/2015	Nouveaux engagements et modifications 2015	Versements effectués en 2015	Restitutions sur financements	Solde restant à verser au 31/12/2015
- Appel d'offres Aide aux malades- prévention	1 870 304	1 741 336	1 847 605	17 881	1 746 154
	1 870 304	1 741 336	1 847 605	17 881	1 746 154
- Appel à projet Département Français d'Amérique	188 297	195 000	179 300	0	203 997
- Appel à projet Emploi	0	0	0	0	0
- Appel à projet Prévention et soutien en milieu carcéral	215 700	210 936	209 362	7 274	210 000
- Appel à projet Prévention Gay	288 100	239 800	273 050	15 050	239 800
- Fonds d'urgence associatif	0	0	0	0	0
TOTAL FINANCEMENTS ASSOCIATIFS FRANCE	2 562 401	2 387 072	2 509 317	40 205	2 399 951
- Appel à Projets Prise en charge globale	755 613	405 150	873 613		287 150
- Appel à projet Populations Exclues (populations stigmatisées)	488 500	254 600	464 500		278 600
- Appel à projet Enfants (Grandir + PSS)	848 730	608 005	819 730		637 005
- Appel à projet Homosexualité en Afrique (populations stigmatisées)	0	0	0		0
Soutiens exceptionnels et urgences	0	0	0		0
Investissements	0	26 000	0		26 000
- Appel d'offres Formation PED	48 505	274 213	268 207		54 511
TOTAL FINANCEMENTS INTERNATIONAUX	2 141 348	1 567 968	2 426 050	0	1 283 266
Financements Jeunes chercheurs	1 815 385	1 225 837	1 177 412	0	1 863 791
- Appel d'offres permanent	1 815 365	1 225 837	1 177 412	0	1 863 791
Aides aux équipes de recherche	1 298 121	755 664	877 972	0	1 175 813
- Appel d'offres permanent	1 298 121	755 664	877 972	0	1 175 813
Fonds de dotation Pierre Bergé	1 195 022	0	802 809	0	592 413
- Appel d'offres permanent 2011	86 937	0	79 124	0	7 813
- Appel d'offres permanent 2012	157 112	0	142 866	0	14 246
- Appel d'offres permanent 2013	950 973	0	380 620	0	570 354
Conférences	0	0	0	0	0
Amélioration de la qualité de vie et de la qualité de soins	344 199	200 700	300 000	0	244 899
- Appel d'offre	344 199	200 700	300 000	0	244 899
TOTAL FINANCEMENTS SCIENTIFIQUES ET MEDICAUX	4 652 707	2 182 201	2 957 993	0	3 876 916
TOTAL EXERCICE 2015	9 356 456	6 137 241	7 893 360	40 205	7 560 133

Engagements sur 2016

6 503 127

Engagements sur 2017

975 116

Engagements sur 2018

81 890

7 560 133

Notes sur les fonds dédiés de Sidaction

L'appel à la générosité publique nous impose la présentation en compte d'emploi de nos dépenses et recettes annuelles. Le déroulement de l'activité de Sidaction n'étant pas calé sur l'année civile, les fonds dédiés nous permettent de respecter la volonté du Conseil d'administration et de ses votes en fonction de nos engagements, tout en respectant les règles de présentation annuelle, les fonds dédiés étant les fonds

de l'association préaffectés aux actions de Sidaction en fonction des décisions du Conseil d'administration.

Opérations sur fonds dédiés - exercice 2015

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Emploi comptabilisé au cours de l'exercice	Ressources comptabilisées au cours de l'exercice	Fonds restant en fin d'exercice
	A	B	C	D=A-B+C
Fonds dédiés Aides aux malades et Prévention	-7 814 171	84 670	7 998 841	100 000
Financements associatifs versés				0
Financements Formation - fonds de dotation Pierre Bergé		70 311	100 000	29 689
Financements Prévention Gay - fonds de dotation Pierre Bergé		14 359		-14 359
Affectation aux autres réserves			7 898 841	7 898 841
Fonds dédiés Recherche et Médical	8 273 626	8 273 625	69 097	69 098
Financements scientifiques versés				0
Financements - fonds de dotation Pierre Bergé			69 097	69 097
Affectation aux autres réserves		8 273 625		-8 273 625
TOTAL FONDS DEDES	459 455	8 358 295	8 067 938	169 097